

Rapport d'orientations

Années 2021-2025



Sommaire

Introduction	4
Notre vision pour l'agriculture et l'alimentation francilienne	6
I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne	11
1. Sensibiliser les citoyen-ne-s à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles	13
2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP	14
3. Accompagner les paysan-ne-s en AMAP	17
4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes	21
II Consolider et diffuser le modèle AMAP	23
1. Accompagner la création de groupes en AMAP	24
2. Accompagner les groupes existants et les partenariats	26
3. Diffuser le modèle AMAP	32
4. Pérenniser le Réseau	35
III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société	37
1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne	38
2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale	41
IV Influencer	45
1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation	46
2. Accompagner et rendre visibles les luttes locales et lutter contre les grands projets inutiles	50
3. Favoriser la démocratie alimentaire	52

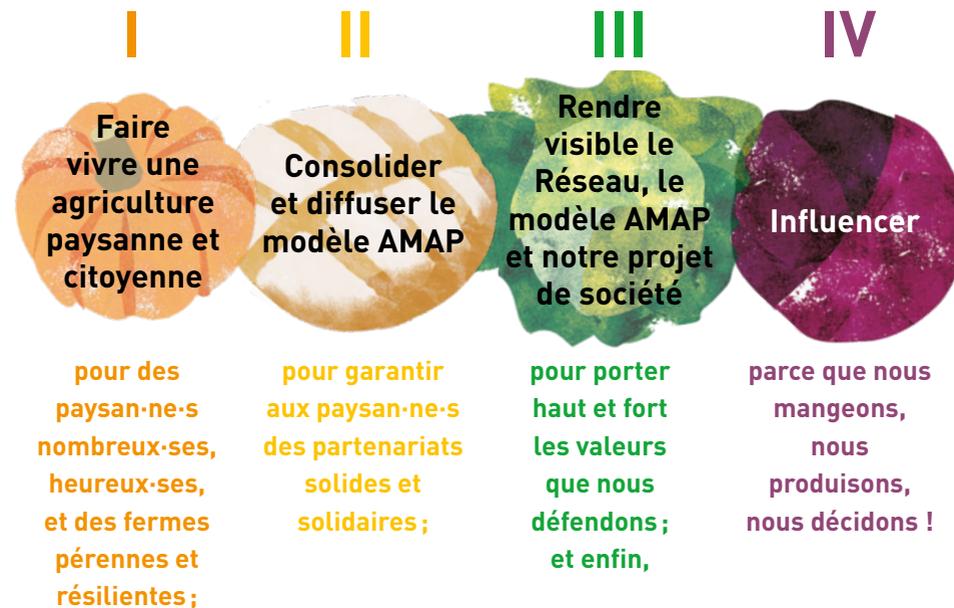
Introduction

Nous avons démarré 2020 avec l'idée de faire de cette nouvelle année une année riche en visites, rencontres, échanges et discussions dans tous les coins de la région, pour préparer les nouvelles orientations du Réseau des AMAP en Ile-de-France. Cependant, l'irruption de la COVID-19 a bouleversé notre société : l'urgence sanitaire d'abord, et sociale ensuite, l'isolement lié aux restrictions de déplacements, l'apparition de nouvelles formes de travail... Nous avons dû donc nous adapter.

Les soirées InterAMAP conviviales ont dû être remplacées par des réunions InterAMAP en visioconférence, pour recueillir les idées et les envies des membres du Réseau sur le territoire. Les réunions des membres du collectif et les salarié-e-s, pour la plupart à distance aussi, ont permis de les consolider, malgré les difficultés inhérentes à ce mode de fonctionnement.

Toutefois, ce qui ressort de ce travail c'est une volonté réaffirmée que ce Réseau soit toujours plus incarné, plus vivant, plus présent sur le territoire régional et au sein de l'espace public. Nous avons adapté la durée des orientations pour mieux nous coordonner avec le MIRAMAP (Mouvement InterRégional des AMAP), qui a réactualisé son [projet stratégique en 2020](#) et renforcer ainsi le mouvement des groupes et paysan-ne-s en AMAP.

Les grands chantiers que nous proposons pour les quatre années à venir s'organisent en quatre volets :



Mais avant de développer ces 4 volets pour les prochaines années, nous avons voulu voir plus loin. Malgré les temps troubles que nous traversons, nous avons tenté l'exercice de la projection. En rédigeant une vision globale à moyen-long terme des actions du Réseau, nous souhaitons insuffler l'énergie pour continuer à développer le modèle AMAP, contribuant ainsi à une société plus juste et plus résiliente, capable de surmonter les défis des prochaines décennies.

Notre vision pour l'agriculture et l'alimentation francilienne

Nous sommes citoyens et citoyennes de la planète unique qui nous abrite et nous partageons nos villes, nos villages et nos campagnes.

Nous sommes tous et toutes responsables de leur état, comme de ce que nous mettons sur nos tables et dans nos assiettes.

Manger ce qui pousse dans et à proximité de notre territoire sans user ni les sols ni les gens, dépend de nous.

Nous voulons cultiver ce qui nous nourrit.

Nous voulons des campagnes vibrantes et bruisantes de vie.

Du contenu de notre assiette aux paysages de nos campagnes, il n'y a qu'un pas, que nous pouvons franchir résolument en nous posant ces questions simples : d'où vient ce que je mange ? qui l'a fait pousser, qui l'a fabriqué, qui l'a élevé ? Et dans quelles conditions ?

La puissance du modèle AMAP, c'est de proposer un modèle vertueux pour une activité essentielle.

Pour cultiver et alimenter cette puissance, le réseau régional francilien voit loin.

Au centre du dispositif, les fermes qui nous nourrissent et font vivre nos campagnes :

Les partenariats AMAP construisent une nouvelle paysannerie, épanouie et autonome.

Les partenariats AMAP font de l'agriculture une activité rémunératrice et résiliente, qui permet de nourrir les populations et de garantir des emplois pérennes et non délocalisables.

Le Réseau doit agir pour que les installations franciliennes soient nombreuses et durables.

Pour faire pousser des fermes, il faut :

sécuriser le foncier, former les porteurs et porteuses de projets, les accompagner dans leurs installations et leurs développements, en inventant des modèles de fermes transmissibles.



Aux côtés des fermes, des groupes citoyens qui nous rassemblent et font vivre nos communautés :
 Les partenariats AMAP construisent une nouvelle citoyenneté : engagée, solidaire et dynamique.
 Les partenariats AMAP font de l'acte de se nourrir une activité émancipatrice et pleine de sens, qui permet d'agir sur son territoire et de faire du lien avec les autres et avec le vivant.

Le Réseau doit agir pour que les partenariats franciliens soient nombreux et durables.

Pour faire pousser des groupes, il faut :
 promouvoir le modèle AMAP, encourager la création de groupes en AMAP et les accompagner dans l'élaboration de leurs partenariats en insistant sur les spécificités de ce circuit court.



Si nous croyons à la puissance de ce modèle, il nous appartient de le protéger et de le promouvoir.
 Nous devons mener une bataille radicale et culturelle pour affirmer haut et fort les valeurs que nous défendons : la transparence, la solidarité, l'engagement, le respect.
 Ces valeurs peuvent transformer la société et le monde. Elles doivent permettre d'élargir le champ d'action des partenariats AMAP et rendre le modèle accessible à des publics qui en sont encore éloignés et à d'autres champs d'activités. Il s'agit d'être à la fois exclusif et inclusif : un seul modèle, solide et indiscutable, mais compréhensible et désirable. Notre région a besoin de fermes variées et nourricières, qui fassent pousser des fruits et des légumes, qui élèvent des animaux, produisent du fromage et de la viande, qui cultivent des céréales et fabriquent du pain. Elle a autant besoin de groupes nombreux et diversifiés, qui relient des citoyens et citoyennes et qui fassent vivre des villages et des quartiers.

Les partenariats AMAP sont un modèle puissant et ambitieux de transformation sociale et d'éducation populaire. C'est un honneur et une fierté de le défendre et de le protéger. Alors allons-y en toute confiance et jovialité !



I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne



Le modèle AMAP ne peut exister que s'il y a des paysan-ne-s dans notre région. L'installation en agriculture paysanne et citoyenne est souvent idéalisée alors que la pérennisation du modèle reste fragile. La mission du Réseau est donc de faire vivre le modèle AMAP en étant garant de ces valeurs mais aussi en aidant les paysan-ne-s à surmonter les difficultés propres au métier, pour construire des modèles agricoles qui soient réellement émancipateurs et pleinement satisfaisants dans la durée.



Accompagner sur le temps long

Les nouveaux-elles aspirant-e-s paysan-ne-s sont de plus en plus nombreux-ses en Île-de-France. Une grande majorité de ces porteurs et porteuses de projet n'étant pas issu-e-s du monde agricole, la construction et la mise en œuvre de leur projet d'installation nécessite davantage de temps. En particulier, pour se former et acquérir les savoir-faire pratiques du métier, pour mobiliser les financements nécessaires pour leur future exploitation et pour accéder au foncier. Il faut compter en moyenne environ 3 ans pour passer du stade de l'idée à l'installation effective.

Le Réseau AMAP Ile-de-France propose un accompagnement de plus en plus complet à ces futur-e-s paysan-ne-s. Ce travail est effectué, depuis 2009, au sein de l'association Abiosol, pôle d'accompagnement des projets agricoles biologiques et solidaires en Île-de-France, qui inclut deux autres structures : la couveuse d'activités agricoles et rurales « Les Champs des Possibles » et « Terre de Liens Île-de-France ». La naissance fin 2017 d'une AFOCG (Association de Formation Collective à la Gestion) renforce l'accompagnement économique de ces porteur-euse-s de projet. Ce rapprochement entre les structures de l'agriculture citoyenne francilienne a permis depuis trois ans, deux embauches : un poste sur l'accompagnement des porteur-euse-s de projets à l'émergence de leurs projets et un poste de sensibilisation et de communication auprès des citoyen-ne-s. L'objectif est de parvenir à traiter les demandes croissantes de ces néo-paysan-ne-s et de pouvoir les orienter sur un parcours de formation adapté, porté par les salarié-e-s des structures composant Abiosol.



Voyage
d'études
paysan-ne-s,
janvier 2021

1. Sensibiliser les citoyen-ne-s à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles

Pour faire vivre l'agriculture paysanne, à travers l'association Abiosol, le Réseau devra faire connaître davantage le métier de paysan-ne et sensibiliser le public aux enjeux de l'installation, tout en faisant de la pédagogie pour le rendre désirable et recruter de futur-e-s porteur-euse-s de projets.

Faire connaître l'agriculture paysanne

En s'appuyant sur l'agriculture urbaine et sur sa dimension pédagogique et accessible, le Réseau pourra, en lien avec Abiosol, organiser des visites de fermes ou des interventions de paysan-ne-s à destination des scolaires afin de faire connaître l'agriculture paysanne au plus grand public.

Découvrir le métier de paysan-ne

Marqués par la crise de la COVID-19 et des périodes de confinement impactant les flux d'approvisionnement, ces derniers mois ont mis en évidence l'importance de la souveraineté alimentaire en France et en Île-de-France. Une fois n'est pas coutume, le métier de paysan-ne a été mis sur le devant de la scène, il semble donc important de faire découvrir ses atouts. Le Réseau par le biais d'Abiosol, devra donc faire preuve de pédagogie en s'adressant aux demandeur-euse-s d'emploi et en valorisant le salariat agricole comme porte d'entrée pour la découverte des métiers.



Transhumance des moutons près de la ferme de Toussacq en Seine et Marne, mai 2020

2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP

Le modèle AMAP ne peut exister que s'il y a des paysan-ne-s dans notre région. Pour cela, le Réseau cible différents profils selon le mode d'accompagnement : les nouveaux paysan-ne-s, les paysan-ne-s en fin de carrière ou qui souhaitent arrêter leur activité (et la transmission de leur ferme), les paysan-ne-s conventionnel-le-s en reconversion et les paysan-ne-s installé-e-s en AMAP.

L'association Abiosol propose un parcours d'accompagnement aux porteur-euse-s de projet. En bref :

- **Réunion d'accueil**
pour les porteur-euse-s de projet (tous les 15 jours) ;
- **Primo accueil**
accompagnement à l'émergence de projet (échanges avec une salariée dédiée dès le stade de l'idée) ;
- **Formation « De l'idée au projet »**
(10 jours non consécutifs visant à préciser les contours techniques, sociaux et économiques du projet) ;
- **Parcours « Paysan Demain »**
(immersion d'un mois et demi sur 3 à 4 fermes de la région) ;
- **« Cafés installation »**
(échanges entre futur-e-s paysan-ne-s sur un thème avec des intervenant-e-s) ;
- **Accès aux formations**
proposées par les structures d'Abiosol (enjeux techniques, économiques, sociaux, environnementaux pour les fermes en agriculture citoyenne...)



Le Réseau continuera ces prochaines années d'intervenir sur ces temps d'échanges et de formation sur les thématiques suivantes : la commercialisation en AMAP, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, le temps de travail, l'organisation du travail et la question des femmes paysannes.

Accompagner les jeunes installé-e-s, notamment en collectif

Le Réseau devra poursuivre son travail sur l'accompagnement spécifique en AMAP des porteur-euse-s de projets. Il convient donc de les appuyer tout particulièrement dans l'apprentissage spécifique du métier de paysan-ne en AMAP.



Plusieurs formations et temps d'échanges seront organisés :

- La mise en relation avec des groupes en AMAP ou de futurs groupes souhaitant développer un nouveau partenariat avec une ferme,
- Une aide à la rédaction de contrats et au calcul des prix de paniers (ou corbeille de fruits, ou plateau de fromage...),
- Un cycle de formation « Être paysan-ne en AMAP », incluant une formation « Devenir paysan-ne en AMAP » et des modules spécifiques en fonction des productions.

Le Réseau consolidera ses partenariats avec l'association Abiosol en accompagnant les nouveaux·elles installé·e·s sur les questions économiques, foncières, ergonomiques, de définition du projet, de sensibilisation, ou de commercialisation :

- Proposer un accompagnement spécifique pour les femmes paysannes en lien avec le groupe des Josiennes (les JOyeuses et SIngulières paysANNES) ;
- Assister les futur·e·s paysan·ne·s dans leurs démarches financières vis-à-vis des établissements bancaires (en lien avec l'AFOCG IdF) ;
- Travailler en collaboration avec Terre de Liens et la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France sur la veille foncière et parallèlement agir auprès des paysan·ne·s en phase de transmission et les propriétaires de terres agricoles ;
- Valoriser l'expérience des paysan·ne·s déjà installé·e·s grâce à des témoignages, des recueils d'expériences, des visites de fermes et pourquoi pas un système de tutorat pour les jeunes installé·e·s avec des paysan·ne·s conseil ;
- Faire connaître et dupliquer le modèle de la ferme en collectif en Île de France, sur l'exemple de la ferme de Toussacq (77).



Formation Être maraîcher en AMAP, avril 2019

Accompagner les transmissions de ferme en AMAP

La moyenne d'âge des paysan·ne·s en Île de France est de 54 ans. Ces prochaines années, la transmission des fermes en AMAP sera un point crucial de la réussite du modèle. Pour cela, le Réseau favorisera le tutorat entre un·e paysan·ne en exercice et un·e potentiel·le repreneur·euse pour pérenniser les fermes (en partenariat avec le GAB).

Il semble important de créer un espace d'échange entre les paysan·ne·s en AMAP qui s'appêtent à cesser leur activité, ainsi que d'organiser des rencontres entre futur·e·s paysan·ne·s et paysan·ne·s cédant·e·s.

Accompagner les conversions grâce au modèle AMAP

Le modèle AMAP est aujourd'hui encore peu représenté alors que l'Île de France est une région agricole. L'accompagnement des conversions semble donc indispensable pour élargir le modèle AMAP. Le Réseau devra se rapprocher des paysan·ne·s en agriculture conventionnelle pour les accompagner vers une transition à l'agriculture paysanne grâce au modèle AMAP, en les sensibilisant notamment aux impacts du changement climatique. Le Réseau devra faire preuve de pédagogie pour encourager les fermes maraîchères vers le partage de récolte ainsi que pour accompagner les fermes non maraîchères vers le modèle AMAP.

3. Accompagner les paysan·ne·s en AMAP

Pour que le modèle AMAP soit pérenne, il faut trouver des nouvelles manières d'organiser le travail à la ferme qui permettent aux paysan·ne·s de gagner dignement leur vie tout en s'épanouissant dans leur vie personnelle.

Renforcer les mutualisations par et pour les paysan·ne·s

Le Réseau devra accompagner des temps d'échange et des formations par et pour les paysan·ne·s : journées interpayan·ne·s thématiques, voyages d'études, groupes de parole...



Voyage d'études paysan·ne·s en Belgique, décembre 2019



Journée inter-paysan-ne-s chez Marc Faragoni, décembre 2019

En effet, favoriser la communication entre paysan-ne-s en AMAP qui partagent des problématiques communes (savoir-faire, outils, commercialisation...) constitue un pilier clé de la pérennisation du modèle AMAP.

S'approprier ses chiffres en AMAP

Le Réseau continuera d'inciter les paysan-ne-s installé-e-s à rejoindre l'AFOCG qui permet un échange bienveillant entre paysan-ne-s sur les questions économiques. Des temps de formation pourront être organisés avec l'intervention de l'AFOCG pour s'outiller et pouvoir expliquer ses chiffres à ses groupes en AMAP. Cette formation pourrait être un premier pas pour se réapproprier ses chiffres et rejoindre ensuite l'AFOCG pour les maîtriser de manière plus durable.

Accompagner les partenariats en difficulté

L'accompagnement des partenariats sur les enjeux de communication entre le groupe en AMAP et les paysan-ne-s sera une priorité pour le Réseau. Il est important de proposer des outils aux référent-e-s des groupes pour qu'ils-elles comprennent la réalité de fonctionnement de la ferme et fassent preuve de pédagogie. Parallèlement, il s'agit de proposer des outils aux paysan-ne-s une fois que les problématiques ont été identifiées pour résoudre les situations complexes.

Prendre en compte la diversité des profils

Le Réseau a pour vocation d'accompagner les paysan-ne-s, mais cet accompagnement doit être adapté à la diversité des profils existants :

- Géographique : il faudra réfléchir à la répartition des fermes pour penser les installations de manière plus stratégique et pour éviter la mise en concurrence à l'échelle locale.

- De genre : lors de la formation sur l'ergonomie par exemple, les contraintes physiologiques ne sont pas les mêmes pour les femmes et pour les hommes
- Sociale : s'assurer que cet horizon professionnel soit possible pour des personnes issues de tous les milieux sociaux

Renforcer les solidarités envers les paysan-ne-s

Le Réseau devra veiller ces prochaines années à sensibiliser les groupes sur les difficultés causées par les changements climatiques et accompagner les paysan-ne-s qui font face à ces difficultés en adaptant des mécanismes de solidarité à chaque situation selon les enjeux légaux existants. Pour cela, un travail de transparence et de communication sera nécessaire, afin que les groupes en AMAP puissent comprendre la réalité économique des fermes et la charge de travail associée.

De plus le Réseau accentuera son accompagnement sur le bien/mal être des paysan-ne-s. Les dernières années ont été rudes pour certaines fermes, le Réseau s'interrogera via une enquête ou une étude sur les raisons du mal être de certain-e-s et mettra l'accent sur les thématiques identifiées.



Voyage d'études paysan-ne-s en Bretagne, janvier 2021

Répliquer le modèle AMAP hors-maraîchage

Même si le système AMAP est bien adapté au maraîchage, ces dernières années d'autres modèles ont été explorés par le Réseau, avec des éleveur·euse·s, arboriculteur·rice·s, céréalier·ère·s, apiculteur·rice·s... afin de mieux comprendre l'organisation de leur production, le rapport à la commercialisation en partenariat AMAP, la préparation des contrats, la fixation des prix mais également le rapport aux aléas climatiques. Une réflexion aura lieu autour de la logistique pour les non-maraîcher·ère·s : comment concilier la vie professionnelle et la vie personnelle avec des dizaines de groupes en AMAP à gérer et distribuer ? Est-ce viable ? ...

Le Réseau devra approfondir ce travail afin de proposer le modèle AMAP hors-maraîchage aux porteur·euse·s de projets et trouver des nouveaux moyens d'attirer les amapien·ne·s sur ce type de partenariat.

Un focus sera fait sur l'accompagnement des éleveur·euse·s en partenariat AMAP notamment en communiquant mieux sur ce métier afin que les amapien·ne·s se l'approprient autant que le métier de maraîcher·ère.



Chèvres de la ferme collective de Toussacq en Seine et Marne, juillet 2020

4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes

Pour consolider le modèle AMAP, il est indispensable d'inclure les amapien·ne·s dans certains temps d'échanges et de formations pour une meilleure compréhension des enjeux et de la réalité du travail paysan.

Liens dans le territoire

Le Réseau veillera à organiser des temps de rencontre entre fermes et groupes d'un même territoire pour leur permettre de se connaître, montrer les liens existants et échanger avec d'autres groupes en AMAP sur leurs pratiques. Ce type de rencontres permettra d'éviter la mise en concurrence des paysan·ne·s par les groupes, favorisant plutôt l'entraide sur le territoire.

Groupes de travail par métiers

Il serait intéressant d'organiser des groupes de travail mixtes entre amapien·ne·s et paysan·ne·s par métier (par exemple paysan·ne·s maraîcher·ère·s, paysan·ne·s boulanger·ère·s, arboriculteur·rice·s, éleveur·euse·s). Cela permettrait de partager des expériences concrètes selon le type de production pour s'inspirer et s'entraider ainsi que pour proposer des évolutions au sein du Réseau lui-même.

II Consolider et diffuser le modèle AMAP

Le modèle AMAP est porteur des valeurs de solidarité, d'entraide, de transparence, de résilience et comprend de fortes exigences réciproques, pour les paysan-ne-s et pour les amapien-ne-s. Il est indispensable de maintenir ces valeurs au cœur du développement et de la diffusion du modèle. Entre 2009 et 2019, l'augmentation de 143% du nombre de groupes en AMAP en Ile-de-France a été accompagnée par l'embauche de plusieurs salarié-e-s au sein du Réseau AMAP IdF.

Pour que le modèle ne se dilue pas dans le consumérisme, qu'il ne perde pas ses valeurs fondamentales d'engagement réciproque et de solidarité, sa diffusion doit nécessairement s'accompagner d'une consolidation.

1. Accompagner la création de groupes en AMAP

Depuis sa création, le Réseau AMAP IdF accompagne les créations de groupes en AMAP. Environ 15 groupes en AMAP se créent chaque année en Île-de-France et le Réseau souhaite continuer à soutenir ces créations à travers :

Les soirées « Créer son AMAP »

Le Réseau AMAP Ile-de-France continuera d'organiser tous les trimestres des soirées à destination des créateur-riche-s de groupe en AMAP qui constituent une première phase d'accueil indispensable à toute création de groupe. Ces soirées permettent de rencontrer les potentiel-le-s futur-e-s créateur-riche-s de groupe en AMAP, de cibler leurs besoins et de les orienter au mieux dans la suite de leur projet. Cette formation alliant apports théoriques, échanges pratiques et retours d'expériences, continuera à s'étoffer ces prochaines années. Elle a vocation à constituer la porte d'entrée incontournable pour créer son groupe dans le respect de la Charte.

Un accompagnement individuel

Chaque créateur-riche d'un groupe en AMAP porte un projet qui lui est propre. C'est pourquoi, pour s'adapter au mieux aux spécificités de chacun des groupes en devenir, le Réseau souhaite poursuivre son accompagnement individuel de chacun des projets de création d'un groupe en AMAP.

Des modalités aussi à distance

En plus des outils déjà créés par le passé, et d'un Kit Créateur-riche d'AMAP en cours de finalisation, le Réseau devra imaginer d'autres modalités de formation adaptées aux temps de pandémies, mais adaptées aussi aux longues distances caractérisant l'Île-de-France. Les accompagnements envisagés disposeront désormais d'une version permettant de les réaliser à distance.

Faire découvrir le modèle AMAP dans les territoires dépourvus d'AMAP

Une tendance positive existe sur tout le territoire d'Île-de-France concernant la création de nouveaux groupes en AMAP. Cependant, on constate une imprégnation hétérogène du modèle : il reste encore des territoires dépourvus de groupe en AMAP (l'échelle du territoire étant variable selon les départements). Le Réseau devra adopter une démarche proactive pour aider à la création des groupes dans ces territoires, faisant découvrir le modèle AMAP à de nouveaux publics potentiels.



Distribution de l'AMAP des Champs libres à Fontenay

2. Accompagner les groupes existants et les partenariats

Chaque groupe en AMAP est unique par son fonctionnement et par les gens qui le composent, et évolue au contact des différents échanges qu'il peut y avoir entre ses amapien-ne-s membres, avec leur(s) paysan-ne(s) mais aussi en lien avec d'autres groupes du territoire et en fonction des changements de la société. Le Réseau AMAP Ile-de-France veut favoriser ce terreau d'échanges et d'apprentissages en proposant une offre de formations collectives basée sur les besoins des groupes.

Plus le nombre de groupes en AMAP est important sur le territoire, plus il faut capitaliser et mutualiser les bonnes pratiques de ces groupes. Cela permet de garder une cohérence des pratiques et veiller à respecter l'éthique des partenariats, pour prendre soin de la précieuse relation entre le groupe et le(s) paysan-ne(s) en AMAP.

Les formations, premier levier d'action

Plusieurs formations sont déjà proposées à l'ensemble des amapien-ne-s et, fortes de leur succès, celles-ci seront de nouveau proposées ces prochaines années :

Formations générales sur l'agriculture et l'alimentation :

sur des demi-journées pour éclairer certains des enjeux du monde agricole (PAC, foncier, types d'agriculture, restauration collective, transmission...) dont les thématiques évoluent et s'étoffent chaque année.

Formations liées à la vie du groupe en AMAP :

- La formation phare « Animer son partenariat AMAP » sur 2 jours, permettant de se questionner et d'échanger sur la vie de son groupe en AMAP, sur les liens entre les amapien-ne-s et avec son/ses paysan-ne(s) partenaire(s) dans le cadre de la Charte des AMAP. Son format pourra être retravaillé en lien avec les besoins des groupes.



- La formation « Animation de réunion » sur 3 soirées pour avoir des clés et être plus à l'aise pour mener ses réunions dans son groupe en AMAP.
- La formation « Ambassadeur·rice-s du Réseau AMAP IDF ».
- Des formations à la carte, en fonction des besoins.

Des cycles thématiques « à distance »

Comme pour la création d'AMAP, l'accompagnement des groupes déjà existants et leur montée en compétences doit s'adapter aux nouveaux temps. Pour cela, le Réseau proposera un cycle de formations thématiques en visioconférence : Prix du panier, Charte des AMAP, mobilisation autour des campagnes électorales, mobilisation spécifique à un territoire, etc.

L'accompagnement de la vie quotidienne des groupes AMAP

Les AMAP peuvent rencontrer des difficultés dans leur quotidien, liées à la vie associative et à la mobilisation des amapien-ne-s. Pour les accompagner, le Réseau devra œuvrer à renforcer l'engagement des amapien-ne-s au sein de leur groupe et auprès des paysan-ne-s et leur investissement local (par exemple lors du départ d'un·e maraîcher·ère).

Il faudra se mobiliser pour créer les conditions pour que les amapien-ne-s aient envie de rester dans leurs groupes, en prenant en compte la diversité des situations, et notamment les différences entre groupes AMAP urbains et ruraux. Ainsi, le Réseau veillera à favoriser les collaborations entre AMAP voisines (participation aux évènements municipaux, barbecue ouvert au public, partage des supports de communication en ligne...).

La gestion et l'évolution des partenariats AMAP

Le Réseau travaillera ces prochaines années pour améliorer la communication entre groupes et fermes afin d'autonomiser les groupes en AMAP dans leur gestion des partenariats et pérenniser ainsi les principes éthiques au sein des groupes, des fermes et des partenariats en AMAP (à travers le cadre légal et les principes de la Charte). Il est important de maintenir et rappeler le cadre des contrats AMAP pour protéger la marque, sans inciter à multiplier les commandes groupées hors contrats AMAP, en restant solidaire avec tous les partenaires.



Élevage porcin de la ferme de Beaumont dans l'Essonne, septembre 2019

Ainsi, le Réseau poursuivra l'organisation de temps collectifs de réflexion autour d'une même production, pour penser des contrats AMAP solides et solidaires des paysans et paysannes, quelle que soit la production. Eleveur·euse-s et paysan·ne-s de la mer sont notamment au programme des prochaines réflexions sur ces partenariats moins intuitifs que le contrat « maraîchage ».

L'artisanat alimentaire dans les AMAP

Sollicité sur la question de l'artisanat au sein des groupes en AMAP, le Réseau poursuivra une réflexion, en lien avec le MIRAMAP et les autres Réseaux AMAP régionaux, sur la question des contrats avec des artisan-ne-s : boulangers, brasseurs... les groupes en AMAP ont multiplié ces dernières années des partenariats avec des professionnel-le-s non paysan-ne-s. Ont-ils leur place en contrat AMAP ? Si oui, dans quelles conditions, sous quelle forme, sous quel nom ? Nous irons creuser ce sujet avec les premiers concernés : artisan-ne-s et groupes en AMAP.



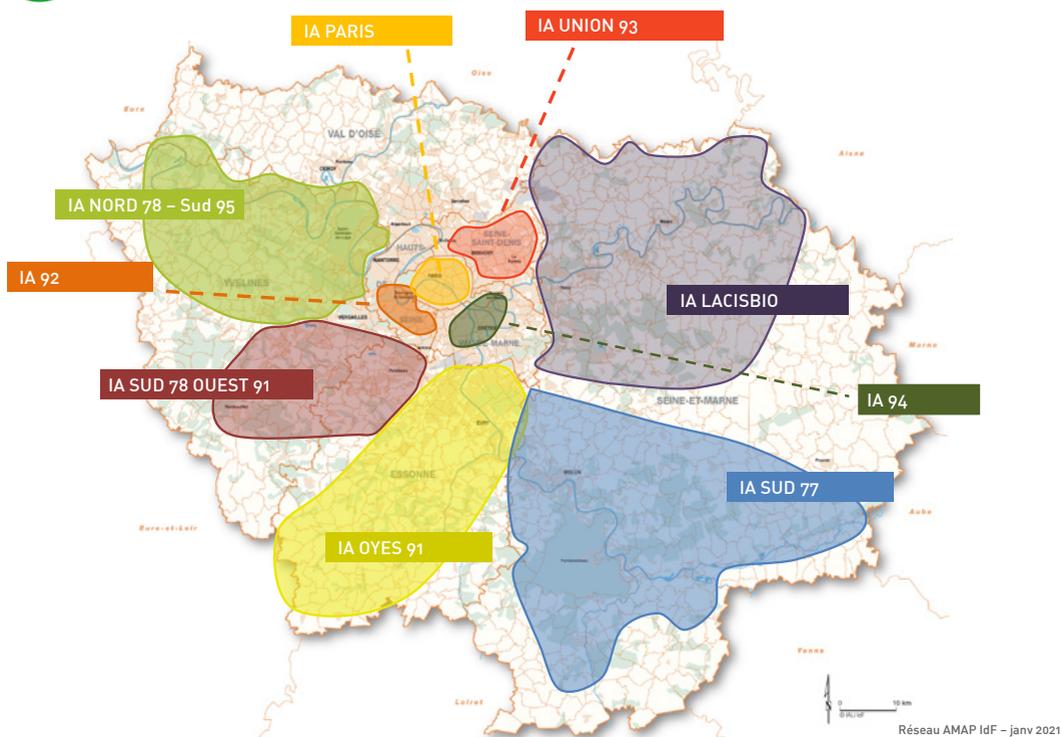
Bastien Paix, paysan boulanger sur la ferme de Toussacq, novembre 2020

Les InterAMAP pour renforcer les échanges entre les groupes en AMAP

Lieux de rencontre et d'échanges entre paysan-ne-s et amapien-ne-s, les InterAMAP semblent essentielles à la vie du mouvement des groupes en AMAP dans la région : échanges de pratiques, projets collectifs, elles permettent de donner corps au Réseau sur les territoires et aux groupes en AMAP de ne pas se sentir isolés. Cependant, leur dynamisation reste le point fragile de leur fonctionnement. Pour pallier cela, le Réseau confiera l'animation des InterAMAP aux salarié-e-s et renforcera le rôle des ambassadeur-ric-e-s afin d'en faire des acteur-ric-e-s qui vont au plus près des groupes en AMAP en fonction de leurs compétences.



Les InterAMAP du Réseau AMAP IdF - Répartition territoriale en 2021



Échange avec une arboricultrice lors du voyage d'étude amapien-ne-s, septembre 2020



De plus, des visites de ferme entre groupes appartenant à la même InterAMAP pourront être organisées par le Réseau. Cela permettra de réunir les membres de chaque InterAMAP du Réseau pour faire connaissance et dynamiser les échanges, avec une partie de la visite « thématique » et une partie libre.

Le Réseau diffusera davantage les actions locales des différents groupes en AMAP dans la lettre d'info. Elle pourra aussi servir de lien pour faciliter l'échange de compétences entre groupes et la mise en commun et le partage d'outils et d'animations conçus par les groupes eux-mêmes.

Les outils

De nombreux outils existent pour assister les groupes en AMAP et les paysan-ne-s dans la gestion de leur quotidien sur les fonctions de gestion des adhésions, des contrats, de la signature électronique, des paiements, de la gestion des distributions, des paniers disponibles, de la communication... De différentes maturités, plus ou moins compatibles avec notre Charte, le Réseau se propose de venir en soutien des groupes en AMAP dans le choix et la mise en œuvre de ceux-ci.

3. Diffuser le modèle AMAP

La crise des derniers mois a mis encore plus en évidence l'importance de l'accès à l'alimentation et les impacts de l'alimentation sur l'état de santé des populations. Le modèle AMAP est un modèle qui assure un accès à une alimentation de qualité et de proximité, moins vulnérable aux crises que la société peut traverser et donc plus résilient. Pour le renforcer et en permettre l'accès au plus grand nombre et notamment aux personnes qui en sont particulièrement éloignées, le Réseau travaillera ces prochaines années à une large diffusion du modèle AMAP.

Une ouverture pour tous les publics

La diffusion du modèle AMAP passe inévitablement par l'éducation. Pour cela, le Réseau devra renforcer sa présence dans les établissements scolaires tels que les écoles, collèges et lycées mais aussi les centres sociaux. Des petites interventions menées par les ambassadeur·rice·s amapien·ne·s ou paysan·ne·s, des propositions de visite à la ferme, des diffusions de films suivies de débats avec les ambassadeur·rice·s... Des échanges adaptés aux établissements (zone rurale ou zone urbaine, âge des participant·e·s) qui pourront être menés avec les associations partenaires du Réseau (Terre de Liens, Champ des Possibles, Abiosol...).

De même, pour faire connaître les groupes en AMAP dans les communes où les groupes ou les paysan·ne·s en AMAP ne sont pas présents, le Réseau pourra organiser des soirées d'information et de création locales, soit suite à une démarche propre au Réseau ou à la demande de quelques personnes ou institutions du territoire.

L'accessibilité du modèle AMAP

Il est nécessaire de renforcer l'accessibilité du modèle AMAP à tout type de public et notamment les personnes à faibles revenus ou précaires. Le Réseau doit mieux connaître les publics qui accèdent aujourd'hui aux groupes en AMAP et en comprendre les pratiques de consommation. Et ce, afin de trouver des leviers d'action pour développer davantage de mixité sociale au sein des groupes. Cela passera notamment par la



Atelier de sensibilisation à destination d'enfants animé par l'AMAP La courgette rieuse, novembre 2018

réalisation d'une étude sociologique intitulée « Qui sont les amapien·ne·s d'Ile-de-France ? » mais aussi par l'accompagnement des groupes souhaitant mettre en place des mécanismes de solidarité.

Le Réseau accompagnera aussi la création de groupes situés dans des quartiers populaires ou plaçant l'accessibilité au cœur de leurs préoccupations, parfois en lien avec des associations (Secours Catholique, Secours Populaire...) ou des CCAS (Centre communal d'action sociale).

Pour cela le groupe de travail régional, composé de paysan·ne·s en AMAP et d'amapien·ne·s continuera à se réunir et des groupes locaux comme celui existant déjà sur le territoire d'Est Ensemble en Seine-Saint-Denis pourront être initiés selon les besoins.

Le Réseau continuera à échanger avec différents partenaires (comme par exemple le MIRAMAP, le Réseau des AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes, et des chercheur·euse·s) et à tisser de nouvelles alliances pour confronter nos certitudes et nous permettre de nous questionner dans notre fonctionnement mais aussi construire des projets multi-partenariaux.

Accompagner les expérimentations des groupes AMAP

Le Réseau accompagne les groupes en AMAP, chacun avec ses particularités et ses dynamiques propres. Il est donc intéressant d'accompagner dans l'avenir les nouvelles idées ou études de chaque groupe qui visent à améliorer le modèle AMAP pour aider à sa diffusion.

- Solidarité au sein de l'AMAP : paniers solidaires, tarifs variables selon les revenus sur la base du volontariat, paniers suspendus...
- Questions économiques : enjeux de trésorerie (tout le monde ne peut pas s'engager financièrement à l'avance), partenariats avec des associations ou épiceries solidaires...
- Genre et AMAP : étudier, comprendre et observer les dynamiques de genre dans le fonctionnement des AMAP et dans le profil des amapien·ne·s.
- Sécurité sociale de l'alimentation : le Réseau continuera de suivre les réflexions sur cette thématique et pourra soutenir des expérimentations locales ou régionales.

De même, le Réseau pourra créer une « boîte à outils » pour aider les groupes AMAP à s'améliorer en termes d'accessibilité et pour diffuser le modèle à des publics nouveaux (diffusion d'exemples, retours d'expérience...).

La place des AMAP dans un monde complexe

Le Réseau devra veiller à resituer le modèle de l'AMAP par rapport aux autres modèles de consommation et aux autres circuits de distribution. Les citoyen·ne·s doivent pouvoir distinguer clairement les AMAP des autres types de « circuits courts », en mettant en avant la communication et la transparence qui caractérisent les paysan·ne·s et leur groupe en AMAP. Il faudra aussi réfléchir à la cohabitation des groupes en AMAP avec les autres circuits de commercialisation qui sont aussi nécessaires en mettant en avant les différences et les complémentarités des modèles.

4. Pérenniser le Réseau

Afin de pérenniser les actions du Réseau dans l'avenir, il faudra assurer la continuité de son mode de fonctionnement interne et de ses ressources financières.

Le Collectif, élu lors de l'Assemblée Générale, devra continuer à assurer une pluralité d'opinions. Pour cela, il doit - autant que faire se peut - être constitué de personnes provenant du collège fermes et du collège groupes, autant de femmes que d'hommes, et surtout assurer une égalité dans le poids de la parole.

Un Réseau fort est un Réseau soutenu par les fermes et les groupes d'amapien·ne·s. Pour cela, dans la diffusion du modèle AMAP il est nécessaire de sensibiliser les amapien·ne·s et les paysan·ne·s à l'adhésion au Réseau de manière régulière. Le Réseau questionnera ses autres sources de financements (public versus privé, nouveaux financeurs...) en s'assurant de leur diversité et en veillant à une indépendance vis-à-vis des partis politiques et des échéances électorales.



III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société

Dans un monde bouleversé et en changement, la visibilité du modèle AMAP, de ses principes et de ses valeurs doit être renforcée auprès des citoyen-ne-s et des territoires. Une plus grande visibilité permet de démontrer au grand public l'alternative que représente le modèle AMAP en remettant au cœur de l'alimentation le lien entre les paysan-ne-s qui la produisent et les mangeur-euse-s qui les soutiennent. Il apparaît aussi indispensable de renforcer les liens entre les amapien-ne-s et les paysan-ne-s localement afin que tou-te-s aient conscience qu'ils-elles s'inscrivent dans un Réseau régional sur lequel ils-elles peuvent s'appuyer.

1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne

Le Réseau doit continuer à sensibiliser le grand public aux spécificités du modèle AMAP. Il doit donner à voir, aux citoyen-ne-s, aux acteurs locaux, aux élu-e-s, aux scolaires et aux étudiant-e-s, un système cohérent et résilient qui met au cœur de son modèle le soutien aux paysan-ne-s qui nous nourrissent (stabilité financière, transparence financière, confiance, solidarité etc.). Pour cela, le Réseau explicitera davantage les impacts positifs des engagements du modèle AMAP, qui sont trop souvent perçus comme des contraintes, pour ainsi bien différencier le modèle AMAP des autres formes de circuits-courts, défendre les spécificités de notre modèle militant et permettre de le rendre désirable par tou-te-s.



Marie Proix, paysanne maraîchère en cours d'installation à Gonesse, septembre 2020

Des portraits de nos paysan-ne-s

Il est nécessaire de mieux communiquer sur les spécificités du territoire francilien en tant que territoire agricole rural avec une forte densité de population et une agriculture destinée à l'exportation, pour

mettre en avant l'alternative proposée par l'agriculture paysanne.

Publier régulièrement des portraits de paysan-ne-s sur nos réseaux sociaux et des retours sur les difficultés ou les bonheurs quotidiens de la vie à la ferme permettra de faire connaître le métier de paysan-ne en lui-même (conditions de travail et de vie, installation, pérennisation des projets).

Une présence renforcée sur les réseaux sociaux

Le Réseau doit, en plus de son [site web](#), continuer à construire une stratégie de communication qui permette de renforcer notre présence et la visibilité de nos actions tout en étant cohérent avec nos principes éthiques et nos cibles. « L'après action » devra être renforcée afin que les gens voient les résultats de nos actions et notre modèle sur les réseaux sociaux. Le Réseau doit aussi renforcer la diffusion des campagnes d'information des réseaux partenaires, afin d'assurer une présence dynamique sur internet. Notre présence sur les réseaux sociaux incontournables devra être complétée d'une présence sur les réseaux sociaux alternatifs et libres.

- Page Facebook : [Réseau AMAP IdF](#)
- Twitter : [@amap_idf](#)
- Compte Instagram : [@reseau.amap](#)
- Un compte sur un nouveau réseau social peut être envisagé en fonction des forces vives disponibles



Une plus grande diffusion de nos outils de communication

Le Réseau doit continuer de faire vivre les documents créés ces dernières années, comme le « kit stand » ou les tomes 1 et 2 de la BD : « [Amapien-ne, pourquoi pas moi ?](#) » et « [Paysan-ne en AMAP, pourquoi pas moi ?](#) ». Il devra aussi varier les formats de communication en réalisant davantage de vidéos courtes et de documentaires. De même, il devra repenser les modes de communication en prenant en compte les différences en termes de visibilité selon la localisation des groupes AMAP : à Paris ou petite couronne, les AMAP distribuent le plus souvent dans l'espace public et sont donc très visibles tandis que dans les territoires plus ruraux, elles distribuent souvent dans des lieux moins passants.

Un renforcement du Réseau des Ambassadeur-riche-s

Créé en 2017, le Réseau des Ambassadeur-riche-s devra se renforcer ces prochaines années pour mieux faire connaître le modèle AMAP sur les territoires. Le développement d'une carte interactive interne des Ambassadeur-riche-s, créée en 2020 permettra de dynamiser les interventions des Ambassadeur-riche-s pour mieux porter la parole du Réseau en public.

De plus, jusqu'à présent la totalité des ambassadeur-riche-s formé-e-s par le Réseau étaient des amapien-ne-s. Il est donc nécessaire de créer une formation « Ambassadeur-riche-s paysan-ne-s » ces prochaines années pour élargir le champ d'action des ambassadeur-riche-s et qu'ils-elles soient bien représentatif-ve-s du Réseau.

L'AMAP pour le grand public

Être réactif face aux sollicitations extérieures est une clé pour la visibilité du modèle AMAP. Pour cela, la commission Communication Externe du Réseau devra être renforcée autant que possible. Il semble donc nécessaire d'outiller des représentant-e-s du Réseau (membres du collectif et salarié-e-s) pour qu'ils-elles soient en capacité de répondre aux questions des journalistes et du grand public. De même, le Réseau pourrait s'appuyer sur les canaux d'information locaux, organiser des visites de fermes à destination des journalistes ou les inviter aux évènements pour mieux valoriser nos actions.



Voyage d'étude amapien-ne-s, septembre 2020

2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale

Dans un contexte de mise en concurrence économique croissante, il est primordial de renforcer les liens entre les membres du Réseau pour se mobiliser ensemble en faveur d'un modèle agricole et alimentaire plus juste. Pour cela, il faut penser les outils de communication pour qu'ils répondent aux besoins de tou-te-s, amapien-ne-s comme paysan-ne-s.

Site internet & Lettre d'info

La lettre d'info mensuelle constitue le rendez-vous d'information entre le Réseau et ses adhérent-e-s. Les rubriques permettent d'avoir des informations sur les actions phares du Réseau. Elles comprennent une « météo des champs » sur les enjeux spécifiques liés aux fermes, des portraits réguliers des membres paysan-ne-s, amapien-ne-s, des expériences au sein des groupes d'AMAP et des informations sur les actions du Réseau pour répondre à des enjeux agricoles et alimentaires sur le territoire. Cette lettre devra davantage vivre à travers les yeux des adhérent-e-s et non pas seulement des salarié-e-s et administrateur-riche-s. Normalement ouverte à tou-te-s, elle est aujourd'hui peu utilisée par les membres pour raconter leurs expériences ou écrire le portrait de leur paysan-ne partenaire.

Le site internet du Réseau évoluera pour donner plus de place aux questions paysan-ne-s. Il continuera également d'évoluer pour être plus accessible, riche et avec une architecture efficace, permettant de s'adresser à tous les publics cibles : groupes en AMAP, paysan-ne-s en AMAP, citoyen-ne-s ou porteur-euse-s de projet d'installation.

Animer la communauté des adhérent-e-s relais :

Le rôle des adhérent-e-s relais, qui animent la vie des groupes en AMAP et font circuler les informations du Réseau, est précieux. Aujourd'hui, ils-elles réceptionnent les mails du Réseau qu'ils-elles transfèrent aux amapien-ne-s destinataires. Ces prochaines années, le Réseau devra

continuer à veiller à la bonne réception de l'information diffusée par le Réseau et à réfléchir aux modalités de communication des formations afin de permettre au plus grand nombre d'y participer.



Proposer des moments de convivialité

Le succès du modèle AMAP est aussi basé sur le lien créé entre amapien·ne·s et paysan·ne·s. Pour le cultiver, il est donc impératif d'organiser davantage de moments de convivialité à destination des adhérent·e·s du mouvement AMAP

mais aussi du grand public. Des fêtes, comme AMAP en fêtes, la Fête des AMAP, la Fête locale de l'agriculture citoyenne, des projections débats sur l'agriculture organisées par les groupes en AMAP dans les cinémas, des échanges lors des forums de l'économie sociale et solidaire.

S'appuyer sur un vivier de compétences

Le Réseau pourra faire des appels à participation bénévole auprès de ses nombreux membres qui ont des compétences spécifiques, afin d'épauler les salarié·e·s dans certaines de leurs missions (par exemple : urbanisme, sociologie, environnement, comptabilité, droit, graphisme, journalisme, communication, artistique etc.).

Mieux se connaître

Il s'agira de mettre à jour les données sur les membres du Réseau et de mettre à disposition des supports visuels pour communiquer sur les évolutions du Réseau : nombre de groupes en AMAP, profil des amapien·ne·s/paysan·ne·s, proportion de converti·e·s et de néo-paysan·ne·s en AMAP etc. Ces données s'appuieront sur des enquêtes rigoureuses (enquête sociologique sur les amapien·ne·s, enquête sur les paysan·ne·s en AMAP etc.).



IV Influencer



Influencer, consiste pour le Réseau Amap IdF à porter une parole puissante et cohérente pour promouvoir le modèle AMAP, participer au développement de l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'agriculture en interpellant les politiques et les institutions.

Cette démarche implique aussi de donner l'envie et le pouvoir à chaque acteur du Réseau de se mobiliser, au niveau local et régional, et par ricochet d'agir sur des enjeux à portée nationale voire supranationale.

C'est finalement faire en sorte que les ressources financières et humaines du Réseau continuent de lui permettre de mener à bien ses ambitions grandissantes.



1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation

Les derniers mois (crise sanitaire, population croissante) ont montré toute l'importance de la relocalisation de l'alimentation en Île-de-France. Il semble donc impératif d'opérer un rééquilibrage urgent entre une agriculture de spécialité régionale (céréales) et une agriculture diversifiée permettant d'assurer une part d'autonomie alimentaire aux habitant·e·s de la région, en particulier en fruits et légumes frais. Le départ à la retraite de nombreux·euses agriculteur·rice·s francilien·ne·s impose d'agir rapidement en ce sens pour contrecarrer la tendance à l'agrandissement des parcelles en agriculture conventionnelle. Ce changement de modèle implique une diversification des cultures et une augmentation du nombre de paysan·ne·s.

La nécessité de développement de politiques ambitieuses de soutien aux circuits courts, à l'installation de paysans et de paysannes, et de la transmission des fermes franciliennes devront être portées fortement auprès des élu·e·s et des institutions pour peser sur l'agenda politique.

La parole du Réseau en période électorale

Comme lors de ces dernières années, le Réseau organisera et dynamisera des campagnes de mobilisation citoyenne lors des échéances électorales (municipales, départementales, régionales, présidentielles) afin de faire connaître la position du Réseau sur les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation et d'inciter les futur·e·s élu·e·s à s'engager publiquement vers une transition agricole et alimentaire de nos territoires.

Rencontres ciblées avec les responsables politiques locaux et régionaux

Le Réseau approchera une grande partie des élu·e·s locaux·les et régionaux·les pour leur faire connaître les attentes de l'agriculture

paysanne et citoyenne dans les années à venir. Pour appuyer cela, les actions seront multiples : analyse politique des engagements électoraux et leur suivi, interpellations publiques, réunion de travail et concertation, rédaction de documents de plaidoyer.

Ces actions ont montré leurs résultats dans la campagne des municipales où beaucoup d'équipes se sont inspirées des propositions portées par le Réseau. Les programmes des équipes municipales et régionales en termes d'alimentation et d'agriculture sont à créer et le Réseau continuera d'assumer ce rôle d'influence et de « plantation de graines ».

Lettre d'information pour les collectivités

Ces derniers mois, suite à la campagne des municipales qu'ils avaient menée ensemble, le Réseau et son partenaire Terre de Liens Île-de-France, ont mis en place une nouvelle lettre d'information destinée aux collectivités franciliennes engagées dans la transition agricole et alimentaire. Cette initiative sera poursuivie ces prochaines années afin d'informer régulièrement les responsables politiques des nouveautés dans notre territoire, des nouvelles formations, des rencontres, etc.

Visites à la ferme pour les élu·e·s

De par l'expérience avec les amapien·ne·s et les différentes campagnes politiques menées jusque-là par le réseau, nous savons qu'une visite sur le terrain est beaucoup plus percutante que plusieurs séances de réunion. C'est pour cela que le Réseau organisera des visites à la ferme pour que les responsables politiques puissent rencontrer des paysan·ne·s en AMAP. Ces porteurs et porteuses de projets ou ces paysan·ne·s installé·e·s pourront témoigner du quotidien de l'agriculture paysanne et citoyenne et présenter les enjeux politiques et techniques dans ce domaine. Ces rencontres sont essentielles pour convaincre des décideur·euse·s mais aussi parce qu'elles peuvent servir de point de convergence ou de point de rupture avec des décisions politiques prises.

Par ailleurs, un voyage d'étude plus long sur des thématiques spécifiques pourra être envisagé. Les responsables politiques

intéressé·e·s dans le développement de l'agriculture citoyenne sur leur territoire pourront rencontrer des responsables politiques d'une autre région, qui ont déjà mis en œuvre des projets, pour qu'ils-elles répondent directement à leurs questions, créant un climat de confiance et d'échanges de connaissances entre personnes du même métier qui devrait faciliter le dialogue et encourager les nouvelles actions.

Formations thématiques et territorialisées

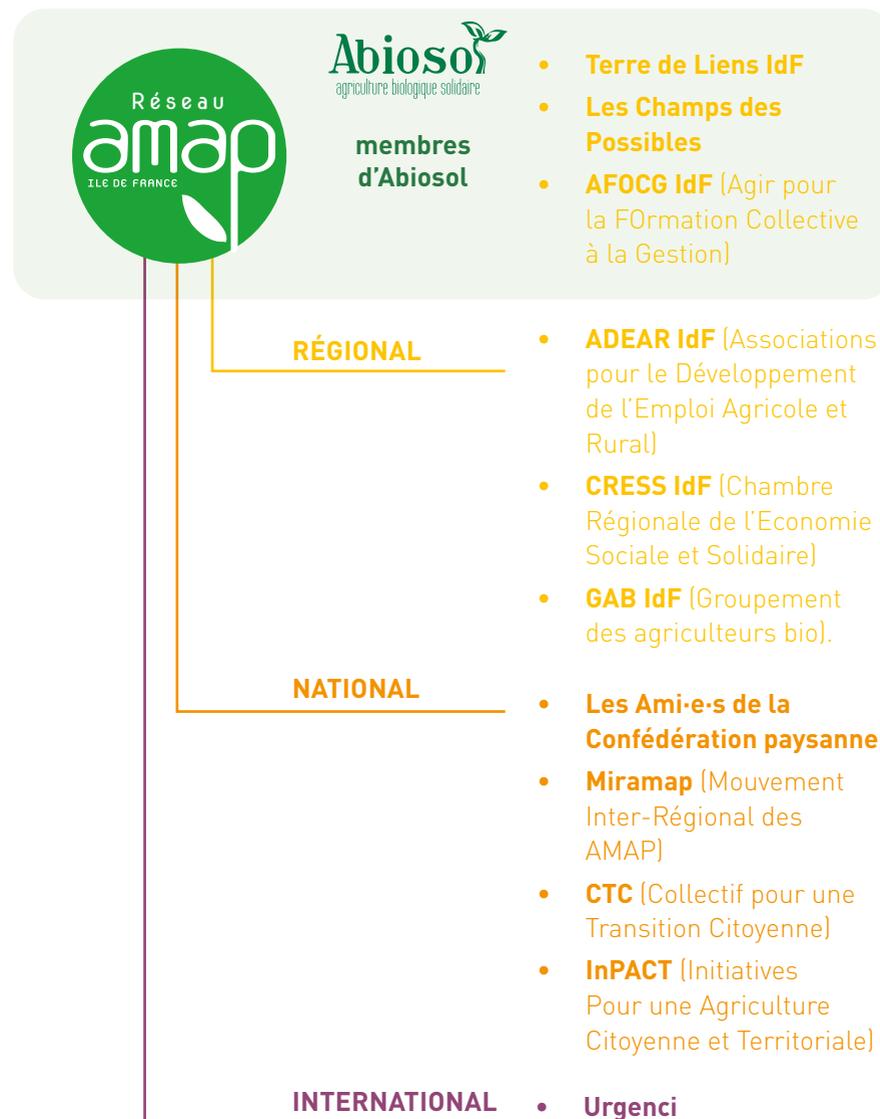
Le Réseau organisera de manière régulière des formations ciblées en fonction des besoins du territoire et de ses responsables politiques avec un objectif clair : répondre aux questions de manière pédagogique pour qu'ils-elles puissent participer au développement du modèle AMAP et de l'agriculture citoyenne dans leurs territoires respectifs.

Cultiver les alliances avec nos partenaires

Dans le développement et la relocalisation d'une agriculture paysanne et citoyenne, il est impératif de créer et pérenniser des alliances avec d'autres acteurs œuvrant au développement des circuits courts et à l'installation paysanne au niveau local, régional et national.

Au niveau européen, le Réseau continuera de s'impliquer dans des projets d'interconnaissance, de partages d'expériences et de plaidoyer avec ses homologues européens via Urgenci.

Les partenaires du Réseau AMAP IdF



2. Accompagner et rendre visibles les luttes locales et lutter contre les grands projets inutiles

Il s'agira pour le Réseau de continuer à valoriser une échelle d'action locale, de pression citoyenne pour la sauvegarde des terres agricoles et la lutte contre les grands projets inutiles. L'enjeu est de taille, dans une région soumise à une très forte pression urbaine, avec notamment le projet du Grand Paris. Il faudra œuvrer, main dans la main avec des collectifs citoyens, pour exercer des contre-pouvoirs vis-à-vis des décideur-euse-s, qui ne partagent pas toujours notre vision de l'agriculture.



Mobilisation dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, octobre 2017

Faciliter les échanges entre collectifs de lutte

Pour dynamiser les échanges et les synergies entre les différents collectifs citoyens et luttes présentes sur notre territoire, le Réseau mènera une activité forte pour encourager le partage d'expériences et favoriser les espaces d'échanges et de rencontre pour soutenir les mobilisations citoyennes locales (soirées débat, projections de films, évènements festifs...).

Formations citoyen-ne-s

Dans l'esprit d'une éducation populaire, le Réseau organisera des formations sur les techniques de plaidoyer citoyen afin de permettre à tou-te-s d'être outillé-e-s pour pouvoir influencer les politiques locales. Ces formations, ciblées par thématique, pourront avoir lieu en présentiel ou en visioconférence, afin de s'adapter aux besoins du moment. De même, le Réseau veillera à la création des supports méthodologiques pour accompagner cette mobilisation.

Encourager l'implication citoyenne

Il est important de donner de la visibilité et de la voix aux actions locales via les canaux de communication régionaux. Pour cela, le Réseau incitera et accompagnera les groupes en AMAP dans l'intégration de commissions extra-municipales et de commissions de concertation locales (sur les PLU, le devenir du foncier agricole, la restauration collective...).



Mobilisation citoyenne contre le projet Europacity, mai 2017

3. Favoriser la démocratie alimentaire

Permettre une réappropriation de toutes et tous à l'accès à l'alimentation et son lien direct avec l'agriculture est au cœur du projet politique des AMAP. Pour cela, il s'agit de sortir d'une organisation de l'alimentation conçue comme une gamme de « produits » structurée par le marché, pour permettre aux citoyens et citoyennes d'orienter leur système alimentaire grâce à leurs décisions et non uniquement par leurs actes d'achat.

Par ailleurs, cela passe par la réduction des inégalités entre les territoires pour éviter l'accaparement des terres et la mise en concurrence entre les communes urbaines, rurales entre les communes riches, les communes pauvres etc. Le renforcement des liens entre la ville et la campagne doit procéder de véritables partenariats, ceux-ci pourront prendre des formes multiples (notamment via des partenariats réciproques ou des jumelages).

Accompagner la représentation des groupes en AMAP

Le Réseau mènera un travail pour rendre visible les instances existantes sur les territoires (CDPENAF¹, PAT²) pour permettre aux amapien-ne-s et aux paysan-ne-s en AMAP de les intégrer. Le Réseau pourra aussi proposer aux amapien-ne-s et aux paysan-ne-s en AMAP, un accompagnement ciblé.

¹ CDPENAF : La commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) est un des outils de la stratégie de lutte contre l'artificialisation des terres agricoles. Ce dispositif s'inscrit dans un développement du territoire par le maintien et le développement d'une agriculture périurbaine.

² PAT : Projet Alimentaire Territoriaux (<https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>)



Mobilisation citoyenne contre le projet Europacity, mai 2017

Faire connaître les expériences inspirantes

Le Réseau veillera à diffuser les pratiques locales inspirantes via des fiches expériences, des articles, des vidéos, des entretiens à la radio ou à la télévision, etc. Ce sera l'occasion aussi, en tant que Réseau, d'encourager les interrogations sur les problématiques liées à l'agriculture : paysage, protection de la ressource en eau, machinisme, dépendance alimentaire des grandes villes, empreinte carbone... pour pouvoir penser ensemble des solutions communes qui feront avancer le modèle AMAP dans les années à venir.

Demander la création de conseils locaux de l'alimentation

Sur le modèle d'instances existant déjà dans quelques villes (Grenoble, Londres...), le Réseau pourra soutenir les groupes AMAP et les paysan-ne-s souhaitant revendiquer cette initiative correspondant pleinement à ce que l'on entend par agriculture citoyenne.



Merci à nos amapien-ne-s et paysan-ne-s qui ont permis d'enrichir ces orientations en participant aux réunions InterAMAP !

Rédaction : membres du collectif
et équipe salariée du Réseau AMAP IdF

Graphisme : Laura Yates

Impression : H2Impression

Février 2021



Réseau AMAP Île-de-France

Mundo-M,
47 av. Pasteur,
93100 Montreuil

Tél : 09 52 91 79 95
contact@amap-idf.org
www.amap-idf.org

Membre du

Mouvement 
Inter-Régional
des AMAP